BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

REVUE DES MARCHÉS

MARCHÉS D'ORIGINE

Buenos-Ayres, 22 mars.

Le cours de l'or est à 210 50 0[0 piastres papier monnaie.

MARCHÉS D'IMPORTATION

Anvers, 24 mars.

(par télégraphe)

En disponible, il a été traité ... balles Australie, .. b. Plata, . b. Cap et b. Espagne.

Havre, 23 mars.

(De notre correspondant particulier)

Laines.. — Marché soutenu et plutôt acheteur à la cote qui a été laissée sans changement ce matin.

Cette après-midi, on a traité plus d'affaires, mais sous l'influence des avis d'Anvers, les prix ont été baissés de 50 c., ce qui a été constaté par la cote.

A terme on a coté :

100 b. avril 113, 100 b. mai 114 à 113,50, 75 balles juin 114, 75 b. juillet 114,50, 225 b. septembre 115,50 à 115, 50 octobre 115,50, 225 b. novembre 115,50, 50 b. décembre 115,50, 300 b. janvier 116.

Ventes publiques de laines de Roubaix-Tourcoing

Roubaix, 23 mars. — La deuxième série des ventes publiques de laines s'est ouverte aujourd'hui.

Le catalogue qui comprenait exclusivement des déchets a été épuisé jusqu'à concurrence des deux tiers des lots.

Malgré une certaine réserve constatée chez les acheteurs, les cours pratiqués à la vente précédente se sont pleinement maintenus.

Aujourd'hui, ventes des blousses.

MOUVEMENT MARITIME LAINIER, LINIER ET COTONNIER

Le steamer anglais *Ceres* termine en ce moment à Dunkerque, la mise à terre de sa cargaison importée de Bombay et comprenant un lot de coton pour Roubaix et Tourcoing.

Le steamer anglais *Hardwick-Hall* est attendu vers le 17 avril prochain de Galveston (Etas-Unis) au Havre, porteur de : 10.500 balles de coton dont une partie pour Roubaix et Tourcoing.

Les steamers anglais *Virgile* et *Bellatsla*, sont attendus de Buenos-Ayres à Dunkerque vià Deptford, vers le 20 avril prochain, porteur de laines pour Roubaix et Tourcoing.

Le steamer *Ville-de-Messine* charge actuellement à Oran des laines pour Roubaix et Tourcoing.

Le steamer *Ville-de-Strasbourg* embarque à Arzew des laines et diverses marchandises pour Roubaix et Tourcoing.

Le steamer anglais *Aldersgate* est attendu de Buenos-Ayres à Dunkerque, du 17 au 18 avril, porteur de laines pour Roubaix et Tourcoing.

Le steamer anglais *Dido*, portant d'un important lot de coton et de diverses marchandises des Indes pour Roubaix et Tourcoing, est attendu dans le courant d'avril à Dunkerque.

PORT DE DUNKERQUE

Entrées et sorties du 23 au 24 mars : Trois-mâts anglais *Loch-Tay*, Melbourne (Australie), laines.— Sloop français *Leda*, cap. Kvarec, Fecamp, lege. — Steamer autrichien *Barraw*, cap. Martinez, Fiume, diverses marchandises. — Trois-mâts anglais *Celtic Queen*, cap. William, Santa-Rosalia, cuivre. — Steamer anglais *S. R. Peel*, cap. Harlock, Londres, diverses marchandises.

Sorties. — St. fr. *Ville-de-St-Nazaire*, cap. Thémoin, Cardiff, lege. — Id. *Lutèce*, c. Balisman. Cherbourg, d. m. — Id. *V.-de-Boulogne*, c. Evrard, Boulogne, d. m. — St. ang. *Ouse*, c. Therp. Girole, d. m. — Id. *Rosendael*, c. Tadt, Londres, d. m. — St. suédois, *Carl j. Waern*, c. Jansens, Bandholm, phosphate.

LE TARIF DES DOUANES FRANÇAISES

Notes explicatives du tableau des droits

APPLICATION DE LA LOI DU 11 JANVIER 1892

TARIF D'ENTRÉE

(21) PEAUX BRUTES. — Cet article ne comprend que les peaux destinées aux tanneries ou aux mégisseries. Les peaux pour fourrures appartiennent à la classe des Pelleteries...

Les peaux d'Astrakan, de mouton et de mouflon du Caucase, du Thibet, de la Mongolie et de la Chine en poils sont traitées comme pelleteries. (Notes 22).

Si elles étaient dépouillées de leur laine, elles rentreraient dans la classe des peaux brutes petites.

Ce dernier régime est également applicable aux peaux de mouton, de bélier, de brebis et d'agneau ordinaires dépouillées de leur laine.

Lorsque ces peaux portent encore leur laine, elles constituent les laines en peaux et suivent le régime des laines (voir la note 23).

Les razons (peaux de mouton fraichement tondues) rentrent dans la classe des peaux brutes.

. . . .

On traite également comme brutes les peaux de mouton simplement délainées et picklées, c'est-à-dire rendues imputrescibles par un bain de sel et d'acide sulfurique.

(22) PELLETERIES BRUTES. — On doit traiter comme pelleteries toutes les peaux (peaux entières, dos, ventres, queues ou morceaux) susceptibles d'être employées pour l'habillement, la parure ou l'ameublement, lorsqu'elles ont, suivant l'espèce, leur poil ou leur duvet. Telles sont notamment toutes les peaux qui sont énumérées à la note (493 494), à l'exception des peaux de phoque (de lion marin, ours, vache, veau marin, etc.), lesquelles rentrent dans la catégorie des produits de pêche lorsqu'elles sont à l'état brut ou simplement éjarrées, *et ne sont considérées comme pelleteries que si elles sont mégies, teintes, etc.* (Le régime applicable est, dans ce cas, celui des pelleteries préparées.)

Ainsi que l'explique la note 21, les peaux de mouton et mouflon du Caucase, du Thibet, de la Mongolie et de la Chine rentrent également dans la classe des pelleteries. Il en est de même des peaux de poulains en poils.

Sous la dénomination de peaux d'Astrakan rentrent toutes les peaux d'agneau frisées propres à être employées pour fourrures, qu'elles proviennent d'Astrakan même ou d'autres lieux.

Les peaux d'autruche et les peaux d'oiseau de paradis garnies de leurs plumes sont assimilées aux Plumes de parure (Note 26). Pour les peaux d'oiseaux rentrant dans la classe des Pelleteries, voir la note 493-494.

On applique le régime des poils bruts aux morceaux de peaux qui ne peuvent être utilisés comme pelleteries et n'ont de valeur que par leur poil.

Les peaux de lièvre, de lapin et de castorin épilées sont admises comme Orcilions.

On entend par brutes les peaux telles qu'on les a arrachées de dessus l'animal; dans cet état, elles ont été simplement séchées et saturées de cendres pour éviter la corruption pendant le transport.

Les peaux éjarrées sont celles dont le revers a été écharné jusqu'à la plante du jarre, c'est-à-dire dépouillé des poils longs, durs et luisants qui dépareraient les pelleteries et dont l'enlèvement laisse à découvert un duvet soyeux qui fait tout le prix de la fourrure. Cette préparation est particulière à certaines peaux de phoque et aux peaux de castorins, dont elle augmente beaucoup la valeur. Les peaux simplement éjarrées sont considérées comme brutes.

Les peaux qui sont habituellement destinées à la tannerie ou à la mégisserie, et dont il question dans la note précédente, doivent être traitées comme Pelleteries apprêtées ou en morceaux coupés lorsqu'elles ont été apprêtées à la manière des peaux pour fourrures proprement dites et pour servir aux mêmes usages. Telles sont, par exemple, les peaux de poulain encore revêtues de leur poil et simplement lustrées et teintes, les peaux de mouton pour tapis de pied, revêtues de leur laine, mégissées ou teintes, etc.

Les chutes ou débris de pelleteries brutes doivent être considérées comme originaires du pays où les peaux dont elles proviennent ont été travaillées. Lorsqu'elles ne peuvent servir qu'à la fabrication de la colle forte, elles sont assimilées aux oreillons.

(23) LAINES. — La laine est la dépouille du mouton. Aux termes des lois des 17 mai 1826 et 11 janvier 1891, on traite aussi comme laine les dépouilles de la vigogne, du lama, du yack, du chameau et de la chèvre cachemire (y compris le duvet en cachemire), lesquelles sont importées sous les noms de laines de vigogne, de lama, d'alpaga ou paco et de poils de chameau et de chèvre cachemire.

Les peaux brutes de mouton, de bélier, de brebis et d'agneau autres que d'Astrakan, revêtues de leur laine ou laines en peaux, suivent le même régime que la laine en masse. Les peaux de l'espèce préparées, c'est-à-dire passées en mégies, assouplies, etc., doivent être taxées comme pelleteries préperées non dénommées (voir la note 493). Toutefois les déchets de peaux de mouton en laine, mégissées, qui ne peuvent être utilisés comme pelleteries et qui n'ont d'autre valeur marchande que celle de la laine dont ils sont revêtus, doivent être admis comme laines en masse.

On donne dans le commerce le nom de poil de Bremen à une laine grossière, mêlée de poils jarreux, qu'on emploie à la fabrication des lisières.

Le poil de chèvre mohair suit le régime des poils selon l'espèce. (Voir la note 25).

Le poil de chèvre cachemire se distingue facilement, à la vue et au toucher, du poil de chèvre mohair. Les deux sont brillants; mais le poil de chèvre cachemire est court, flexible et soyeux, tandis que le poil de chèvre mohair, au contraire, est long est raide.

Le poil de chameau est rude et de couleur rousse.

La laine d'alpaga est blanche ou noire, quelquefois brune. Elle est soyeuse, douce et résistante.

La laine de vigogne est d'un brun vineux excepté sous le ventre et à la partie inférieure des membres, où elle est blanche. Elle est remarquable par sa douceur, sa finesse et la régularité de ses fibres.

La loi distingue :

Les laines en masse ;

Les laines en masse teintes ;

Les laines peignées ou cardées non teintes ;

Et les laines peignées ou cardées teintes.

Sous la dénomination de laines en masse, on comprend les laines n'ayant reçu aucune préparation de teinture, de cardage ou de peignage, c'est-à-dire les laines brutes, les laines lavées et les laines dégraissées.

La laine brute ou laine en suint est celle qui, n'ayant pas été nettoyée, se trouve encore chargée de suint, ainsi que de la terre et des ordures qui s'attachent à la toison de l'animal.

La laine lavée est celle qui a été nettoyée au moyen d'un lavage soit à froid, soit à chaud.

Enfin, la laine dégraissée (laine blanche, laine lavée à fond) est celle qui a été lavée dans les eaux alcalines et débarrassée ainsi de tout le suint qu'elle contenait.

Les laines en masse ou en peaux d'Australie, du Cap et des Indes sont exemptes de la surtaxe d'entrepôt, à l'importation des pays d'Europe. Cette exemption s'étend aux laines en masse ou en peaux de la Nouvelle-Zélande.

La ouate de laine pour vêtements suit le régime des laines cardées.

Les blousses (déchets de peignage de la laine) rentrent dans la classe des déchets de laine, lorsqu'elles ne sont ni teintes, ni peignées, ni cardées. Les blousses en masse teintes, peignées ou cardées non teintes, ou peignées ou cardées teintes, suivent respectivement le régime des laines en masse teintes, des laines peignées ou cardées non teintes ou des laines peignées ou cardées teintes, selon le cas.

On ne doit considérer comme blousses peignées ou cardées que celle qui, après avoir été retirées du peigne, ont subi l'opération du cardage ou du peignage. D'un autre côté, on traite comme teintes, les blousses provenant de laines teintes ou qui ont été teintes après avoir été retirées du peigne.

Les déchets provenant de l'effilochage des étoffes, dits laines d'effilochage ou laines renaissance, suivent le régime des déchets de laine, qu'ils aient été teints ou non, à la condition qu'ils n'aient subi aucune opération du cardage. Les laines de l'espèce cardées, teintes ou non, sont passibles du droit afférent aux laines peignées ou cardées non teintes. (Avis du Comité consultatif du 23 novembre 1892, circ. n° 2234).

Les chiquettes de laines teintes de différentes nuances formant, dans les colis, une masse multicolore et ne pouvant être utilisées sans une nouvelle teinture, doivent être admises au régime des laines en masse non teintes.

Les laines en mèches tressées, frisées ou ondulées pour la fabrication des perruques de poupées, suivent le régime de la bimbeloterie.

(A suivre.)

La situation de l'Industrie Textile

A GAND

Comme nous l'avons dit dans notre dernier numéro, nous reprenons l'examen de la publication officielle : *La Revue du Travail*. On à peine à croire que cet écrit soit placé sous le patronage du Gouvernement, tellement il porte une teinte socialiste. En effet, on se dit, en lisant l'article, qu'il est impossible que les idées de l'auteur soient éloignées de cette doctrine sociale. Alors, il ne doit étonner personne que la *Revue* ait des allures qui siéraient mieux au *Vooruit*.

Nous avons dit que toutes les jérémiades qu'elle a exhalées au sujet de l'industrie du tissage ne tiennent pas debout, et nous l'avons prouvé par l'existence même de la presque totalité de ce genre d'établissements, par l'augmentation de ceux-ci et par celle des nouveaux métiers que nos fabricants ne cessent de placer.

Nous ignorons si l'auteur de la *Revue du Travail* est en âge de le savoir, mais il fut un temps où tous le métiers étaient montés pour faire des calicots. Ainsi, le tissage de M. Rosseel, père, qui contenait quatre cents métiers, ne produisait que des 2,400, pour impression. Tous les autres établissements fabriquaient également des unis, en 1,500, 2,600, 2,400, 2,600, 3,0 0, etc.

Aujourd'hui, il n'en est plus ainsi, tous font une grande variété de tissus, et c'est ainsi, vu un plus grand nombre de consommateurs, que la vente est devenue plus facile que si elle n'existait qu'en un seul genre : voilà l'explication du progrès du tissage.

On parle de l'offre nombreuse de bras. Mais il y en a très peu. Dans le temps, les tisserands sans travail encombraient les bureaux des fabriques pour solliciter de l'ouvrage; aujourd'hui ce phénomène a disparu. Un bon tisserand sans occupation est rare. Au reste, les apprentis ne sont plus guère admis dans nos tissages, excepté cependant dans ceux où l'on fabrique la toile proprement dite, et où l'ouvrier prend un aide pour pouvoir soigner deux métiers. Jadis ce genre de tissu ne se fabriquait que sur un métier. Que signifient alors les listes de souscription dont parle l'auteur de la *Revue du Travail* et qui seraient ouvertes dans le *Vooruit* pour venir en aide aux tisserands sans travail ?

Ne s'aperçoit-il pas que le produit qu'on y étale ne va pas aux chômeurs qui n'existent pas, mais qu'il possède une destination que tout le monde devine ?

La *Revue du Travail* nous informe qu'un changement est intervenu dans cette importante branche de notre industrie. Nous venons de parler du tissage. Est-ce de cette dernière industrie qu'il est question? Elle ne serait pas la seule qu'il intéresserait. C'est l'application, dit-elle, de l'affranchissement temporaire des fils de coton destinés à la réexportation des produits achevés. En effet, cette innovation pourrait être introduite pour de nombreux produits cotonniers, mais l'auteur ne connait pas encore le résultat qu'il donnera, attendu qu'il est réglementé de telle façon, dit-il, qu'il n'a pas encore été possible de se prononcer sur son efficacité.

Mais pourquoi donc dire qu'un changement, naturellement en bien, est survenu dans cette branche du travail, alors qu'il doute encore de l'effet qu'il peut produire? Et, de plus, la loi qui autorise le nouveau régime est tellement récente, que nous sommes certain qu'aucun fabricant n'a eu le temps de l'appliquer. Il était donc inutile de l'annoncer avec ce fracas étourdissant comme moyen d'atténuation, vu que personne n'en a probablement pas encore fait l'essai.

Si la *Revue du Travail* continue à nous gratifier de nouvelles économiques dans le genre de celles qu'elle a publiées, il est impossible qu'elle acquière l'autorité qu'une publication devrait posséder.

(Le commerce et l'industrie de Gand)

COTONS

(Dépêche communiquée par M. LEON CLERC)

Liverpool, 24 mars, 12 h. ..

Vente : 8.000 balles. Marché calme, vendeurs.

Janvier-Févr..	. ... ./.	Juillet-Août..	. ... ./.
Février-Mars.	3 59 ./.	Août-Sept...	3 57 ./.
Mars-Avril....	. ... ./.	Sept.-Octobre	... ./.
Avril-Mai....	3 59 /	Octobre-Nov.	3 46 ./.
Mai-Juin......	. ... ./.	Nov.Décemb.	. . ./.
Juin-Juillet....	3 60 ./.	Déc-Janvier.	. ... ./.

Le Havre, 23 mars.

(De notre correspondant particulier)

Cotons. — Nous avons eu, ce matin, un marché très calme, mais bien tenu pour le disponible; low-middling New-Orléans 49 fr. 25. A terme, les courtiers ont laissé la cote sans changement; on est resté plutôt acheteur pour les mois rapprochés qui ont dû se payer parfois 12 c. 1[2 de plus, entre autres l'avril, tandis que les mois à partir de juillet ont pu se traiter, au contraire, en baisse de 12 c. 1[2.

A Liverpool, aujourd'hui, on n'a traité que 7,000 b. en disponible, à prix sans changement pour les Amérique, fermes pour les Surates et même en hausse de 1[32d. pour le Bengale. Les futurs qui avaient ouvert en baisse de 1[128e ont ensuite regagné cette baisse, marché calme.

Ici, cette après-midi, marché toujours calme, mais bien tenu pour le disponible. Le terme valait 12 c. 1[2 de hausse, et à quatre heures les courtiers ont établi la cote à cette hausse.

Les futurs à Liverpool clôturent inchangés à 1[128e de baisse, calmés soutenus. Ici on clôture en baisse de 12 c. 1[2 sur la cote de quatre heures.

Le terme à New-York ouvre en baisse partielle de 1 point marché soutenu.

La deuxième dépêche donne 3 p. de baisse sur la première calme. Recettes 11,000 b.

Mulhouse, 18 mars.

Tissus de coton : Affaires généralement restreintes, mais malgré cela prix fermement tenus.

Calicot 3[4 18 × 16, 19 1[2 à 20 1[2 c., dito 18, 21 à 22 »[» c., dito 18 × 20, 22 1[2 à 23 1[2 c., dito 20 × 20, 24 à 25 »[» c., dito 21 × 21 25 1[2 à 27 »[» c., dito 21 × 24, 28 »[» à 30 »[» c. Cretonne 3[4 16 kil. 29 1[2 à 30 1[2 c., Croisés 3[4 20 × 24, 24 1[2 à 25 »[» c.

Filés de coton : Très fermes.

Chaîne pur Louisiane 28 fr. 1,85 »[» à 1,90 »[», dito 31 fr. 1,90 »[» à 1,97 1[2 trame 37 fr. 2.02 1[2 à 2.07 1[2, dito 41 fr. 2,17 1[2 à 2,22 1[2 par kilo franco Mulhouse à 30 j., à 2 o[o.

New-Orléans, 20 mars.

(Rapport du « Chronicle »)

La pluie est tombé d'une manière générale, elle a été excessive en bien des points mais il en faudrait encore dans certains districts du sud-ouest du Texas. Le fleuve Missisipi est à Memphis de dix-huit pouces au-dessus de la marque des hautes eaux, beaucoup de terres sont inondées dans certaines portions de l'Alabama, tandis que, dans certaines portions du Missisipi quelques basses terres le sont également. Dans l'ensemble les travaux de culture sont très interrompus par le temps défavorable ou même suspendus.

Les délivraisons des plantations s'élèvent cette semaine à 43,000 balles contre 53,000 balles la huitaine précédente et 41,000 en 1896. La quantité de coton à bord, mais pas encore expédiée, comporte 87,000 balles, dont 30,000 balles pour le R.-U., 5,000 pour la France et 45,000 pour les autres pays du Continent.

Bombay, 18 mars.

Dépêche de MM. Gaddum et Cie

Rien de particulier à signaler, cette semaine; les pris sont restés soutenus, malgré le peu d'affaires qui se traitent. La peste est en voie de disparaitre rapidement et cela encourage les détenteurs à maintenir leurs prix. La chute rapide de l'argent a naturellement exercé une influence des plus mauvaises sur les affaires entre Bombay et le Japon, mais cela n'est que temporaire, attendu que les filatures japonaises réussissent trop bien pour risquer de se trouver à court de matière première. On a reçu cette semaine, 59,000 b. contre 66,961 balles l'an dernier; pour les cinq semaines qui vont suivre, nous aurons à comparer avec des totaux respectifs de 80, 83, 87, 90 et 83,000 b. en 1896; il sera intéressant de voir comment celles de cette année supporteront la comparaison de tels chiffres.

Adjudications de fournitures administratives

BELGIQUE

BRUXELLES. — Adjudication publique de l'entreprise de la fourniture des draps et étoffes à commander par la Commission administrative du Service de l'Habillement des Administrations des Postes et des Télégraphes jusqu'à la fin de l'exercice 1897, le mercredi 24 mars 1897, à dix heures du matin, au local de la Bourse de Bruxelles (salle de l'Union syndicale).

Lot n. 1, Drap bleu croisé fin, de 4000 à 6000 m. Lot n. 2 : Drap bleu Doeskin, de 1000 à 1400 m. Lot n. 3 Frise, de 700 à 800 m. Lot n. 4, Drap de troupe, de 500 à 900. Lot n. 5, Mohair pacha, de 1500 à 2000 m. Lot n. 6, Etoffe pour doublures, (satin-serge), de 600 à 900 m. Lot n. 7, Toile bleue, fine, de 1500 à 2500 m. Lot n. 8, Toile mixte, de 3000 à 4000 m.

Des exemplaires du Cahier spécial n. 49 et du présent avis sont à la disposition des amateurs, au Secrétariat de Service d'Habillement, rue de Berlaimont, 12, ainsi qu'au Musée commercial (bureau des renseignements), rue des Augustins, 16, à Bruxelles, où les intéressés pourront s'adresser pour plus amples renseignements et pour prendre connaissance des échantillons-types adoptée pour les fournitures dont il s'agit.

ROUMANIE

31 mars 1897. Direction générale des Chemins de fer roumains, à Bukharest Fourniture de 6,300 mètres de drap bleu et de 1,200 mètres de drap de doublure pour uniformes. Un exemplaire du cahier des charges (texte français) et les échantillons des articles à fournir sont déposés dans la salle de lecture du *Musée commercial*.

Le directeur-gérant : ALFRED REBOUX

Imp. ALFRED REBOUX, rue Neuve, 17, Roubaix.

MARCHÉS A TERME

Cours du 24 Mars 1897

LAINES PEIGNÉES

MOIS DE LIVRAISON	ROUBAIX-TOURCOING — Peignés de La Plata et de l'Uruguay — Type unique — Cote précédente	Cote du jour	ROUBAIX-TOURCOING — Laines en suint de Buenos-Ayres — Rendement 36 0[0 — Cote précédente	Cote du jour	LEIPZIG (par télégraphe) — Type Buenos-Ayres B d'Anvers — Cote précédente MARKS	Cote du jour MARKS
Janvier	3 75	3 75	1.17	1 16	....	...
Février	3.75	3 75			....	..
Mars	3 85	3 85	1 14	1 13	3 05	3 05
Avril	3.825	3 825	1 14	1 13	....	....
Mai	3 80	3 80	1 15	1 14	3.05	3 05
Juin	3 80	3 775	1 15	1 14	....	..
Juillet	3 775	3 775	1 155	1 145	3 05	3.05
Août	3 775	3 775	1.16	1 15	....	....
Septembre	3 775	3 75	1.16	1 15	3.05	3 05
Octobre	3 775	3 75	1.16	1 15	....	
Novembre	3 775	3 75	1 16	1 15	3.05	3 05
Décembre	3 75	3 75	1.17	1 16	3.05	3 05

LAINES PEIGNÉES — LAINES BRUTES

MOIS DE LIVRAISON	LAINES PEIGNÉES — ANVERS (par télégraphe) — Peignés Buenos-Ayres Allemand B — Cote précédente	Cote du jour	LAINES BRUTES — ANVERS (par télégraphe) — Suint de La Plata Type C — Cote précédente	Cote du jour	LAINES BRUTES — LE HAVRE (par télégraphe) — Buenos-Ayres Prima bonne courante 36 0[0 — Cote précédente	Cote du jour
Janvier	3.60	3 60	1.13	1.12	1.155	1 155
Février	...	...	1.13	1.12	....	..
Mars	3.625	3.625	1.13	1.125	1 125	1.125
Avril	3.625	3.60	1.13	1.125	1 125	1.125
Mai	3 60	3 60	1.13	1.125	1.135	1.135
Juin	3 60	3.60	1.125	1.12	1.14	1.14
Juillet	3 60	3 60	1.125	1.12	1.145	1.145
Août	3 60	3 60	1.125	1.115	1 15	1 15
Septembre	3 60	3 60	1.12	1.11	1.15	1.15
Octobre	3 60	3 60	1.12	1.115	1 155	1 155
Novembre	3 60	3.60	1.125	1.115	1 155	1.155
Décembre	3 60	3.60	1.13	1.12	1.155	1 155

OPÉRATIONS

ROUBAIX-TOURCOING

Tendance calme

	Mois	Quantité		Prix
Laines peignées	Mars	.....	à	....
Type unique	Avril	15 000	»	3 825
	Mai	.....	»	....
	Juin	20.000	»	3.775
		10.000	.	3 80
	Juillet	45.000	»	3.775
	Août	15 000	»	3 775
	Septembre	20 000	»	3.75
	Octobre	35.000	»	3.75
	Novembre	15 000	»	3 75
	Décembre	10 000	»	3 75
	Janvier	5 000	»	3.75
Laines en suint	Février	.....	»	....

TOTAL........ 190 000 k.

ANVERS

Tendance soutenue

	Mois	Quantité		Prix
Type B	Janvier	......	k. à	....
	Février	......	»	....
	Mars	......	»	....
	Avril	10 000	»	....
	Mai	......	»	....
	Juin	......	»	....
	Juillet	5 000	»	....
	Août	20 000	»	....
	Septembre	10 000	»	....
	Octobre	15.000	»	....
	Novembre	20.000	»	....
	Décembre	30 000	»	....

TOTAL........ 110 000 k.

En suint, on a traité . . balles.

LEIPZIG

Tendance calme

TOTAL......... 20 000 k.

Annonces Légales

Etude de Me Maurice JASPAR, docteur en droit, avoué à Lille, successeur de Mes Deville et Lefrancq.

—

Département du Nord. Arrondissement de Lille

VILLE DE ROUBAIX

rue de la Makellerie

UNE

PROPRIÉTÉ

Comprenant

2 MAISONS A VENDRE

par suite de faillite

L'adjudication aura lieu le **mercredi sept avril** mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, à onze heures du matin, à l'audience des criées du Tribunal civil de première instance de Lille, au Palais-de-Justice de la dite, en la salle des ventes.

—

(Les enchères ne seront reçues que par ministère d'avoués).

—

DÉSIGNATION :

VILLE DE ROUBAIX

Une propriété comprenant deux maisons, située à Roubaix, rue de la Makellerie, tenant du levant à M. Williamez, du midi à M. Dozin, du nord à M. Vandeputte et par devant à ladite rue de la Makellerie sur un front de neuf mètres, trottoir compris pour deux mètres cinquante centimètres.

La première maison ayant un front à rue de cinq mètres cinquante centimètres comporte : au rez-de-chaussée, salon prenant vue sur rue par deux fenêtres, salle à manger avec cloison et cuisine, grand atelier, cave.

A l'étage : deux chambres, grenier avec chambre mansardée.

Cour, cabinet d'aisances, urinoir.

Cette maison, autrefois habitée par le sieur Garry, est actuellement libre d'occupation.

La deuxième maison, ayant un front à rue de trois mètres cinquante centimètres environ comprend : au rez-de-chaussée : salon prenant jour sur rue par une fenêtre, salle à manger avec cloison, cuisine.

A l'étage : deux chambres, grenier avec chambre mansardée.

Cour, cabinet d'aisances, urinoir.

Cette maison est occupée par M. Segard, employé au Chemin de fer du Nord, à Roubaix, au loyer mensuel de vingt-deux francs.

Mise à prix : Huit mille francs, ci. 8,000 fr.

La vente se poursuit en exécution d'un jugement rendu sur requête par le Tribunal civil de Lille, le vingt-cinq février mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, enregistré.

A la requête de M. Jules Lefebvre, commis-greffier du Tribunal de commerce de Roubaix, y demeurant, rue Dammartin, 27, « en sa qualité de syndic à » faillite du sieur Henri Garry, » ancien brodeur et cabaretier à » Roubaix, rue de la Makelle- » rie ».

—

S'adresser pour les renseignements :

1° Au greffe du Tribunal civil de Lille, où est déposé le cahier des charges;

2° A Me Maurice JASPAR, docteur en droit, avoué chargé des formalités pour parvenir à la vente, demeurant à Lille, rue de Tenremonde, 8.

Ainsi fait et rédigé par l'avoué soussigné à Lille, le 10 mars 1897.

Signé : Maurice JASPAR.

Enregistré à Lille, le 11 mars 1897. f° 38, c° 19. Reçu 1 franc 88 centimes décimes compris.

17983d Signé : HENRY.

Immeubles à louer

MAISON On demande à louer ou acheter une maison de rentier, avec grand jardin ou un terrain, aux environs de l'église de Mouvaux. Ecrire P. L., bureau du journal. 43029—17916

Maison avec jardin à louer boulevard d'Armentières, n° 25, loyer 1.500 fr., compris peintures et papiers posés. S'ad. 49, rue de Lorraine, Roubaix. 9654-42194

AUX CAPITALISTES A vendre plusieurs immeubles de grand rapport, situés dans les Flandres et la Zélande. S'ad. à M. J. Van de Borie, receveur particulier, Gand. 6590—42905

Appartements & Chambres A LOUER

Publicité économique : Chaque mention d'une ligne de ce tableau se paie vingt centimes; six jours : un franc; quinze jours : deux francs; un mois : trois francs. Ce tableau est publié dans les deux éditions du « Journal de Roubaix » (soir et matin).

Chambre garnie, boul. de Paris, 13.
Chambres garnies, 18, rue du Vieil-Abreuvoir.
Chambre garnie, rue de Lille, 88.
Chambres garnies, rue de Cassel, 13
Chambres garnies, 90, Grande-Rue
Plusieurs chambres garnies, rue de la Fosse-aux-Chênes, 96.
Chambre meublée, boulevard Gambetta, 252, Tourcoing.
Chambre garnie, rue d'Alsace, 37.

Ventes diverses

PHAETON A vendre phaëton léger, pour un ou deux chevaux, ayant peu roulé, capote demontable, carrosserie Cliquenoy, prix très avantageux. — S'ad. de midi à 2 heures, chez M. Desurmont Descamps, boulevard Gambetta, Tourcoing. 43081

ENSEIGNEMENT

AUX PARENTS Pension « Beverley » Londres Barnes. Reçoit jeunes gens désirant apprendre l'anglais. Vie de famille. Stevens, directeur. 17062—4294

DEMANDES & OFFRES D'EMPLOI

LONDRES Veuve d'un haut fonctionnaire anglais désire recevoir chez elle, à titre de pensionnaires, jeunes gens de bonne famille, venant apprendre l'anglais. Vie confortable et de famille. Distractions et superbes promenades. Termes modérés. Références exigées. Mrs Andrews, 26, Dingwall Road, Croydon (Surrey). 43016

SITUATION très importante sera faite dans maison sérieuse de fabrication, à jeune homme de bonne famille de Roubaix ou Tourcoing. Il faut être catholique. Ecrire E. O. 40, bureau du journal. 17672 -43012

TAILLEUSE On demande une bonne ouvrière sachant très bien travailler dans les confections. Bonnes références sont exigées. Prendre l'adresse au bureau du journal. 18217

CUISINIÈRE Bonne cuisinière place dans bonne maison bourgeoise. S'ad. chez M. Vanhoep, rue de Lille, 255, Roucq. 43073d

AVIS DIVERS

ALLEMAGNE

Godesberg sur le Rhin, près Bonn. Etude approfondie et rapide de l'*allemand*, de l'*anglais* et du *commerce*. Nombre limité de jeunes gens. Vie de famille.

M. le curé **Dr Winter**, docteur en phil., et **I. Ferbers**, professeur. 43052

GUÉRISON Certaine et Radicale de toutes les **AFFECTIONS de la PEAU** Dartres, Eczéma, Acné Psoriasis, Herpès Prurigo, Pytiriasis Lupus, etc., etc. même des Plaies et Ulcères variqueux dits incurables. Ce Traitement qui a été essayé dans les HOPITAUX et présenté à l'Académie de Médecine **ne dérange pas du travail**; il est à la portée des petites bourses, et dès le 2me jour il produit une amélioration sensible. H. LENORMAND, Méd. Spec., ancien Aide-Major des Hôpitaux Mres, 9, rue de Turin, PARIS. Consultations gratuites par corresp.

GRAINES POTAGÈRES Fourragères et Fleurs Graines de gazons et prairies Herboristerie

V. MAIRIE 155, r. de Paris, Lille

MAISON DE CONFIANCE *La plus importante et la mieux assortie de la région.*

Demander le catalogue avec notice sur la culture potagère et sur celle des fleurs. 17014—42942

Cie DU GAZ DE ROUBAIX

POUR L'ÉCLAIRAGE le Chauffage et la Force motrice

BAISSE DE PRIX

Sulfate d'ammoniaque pour engrais, garanti contenant **20 à 21 0[0 d'azote, 23 fr. 50** les 100 kilogs. Par quantité supérieure à 1.000 kilogs le prix est réduit à **22 fr. 50.** Paiement comptant.

Cendres de coke *pour calorifères*. **30 centimes** l'hectolitre.

Cendres pour fabrication du mortier et allées de jardin **10 centimes** l'hectolitre.

Machefers de première qualité, à enlever à l'usine à gaz de Roubaix. Le chariot à 2 chevaux, 0,50 à 1 cheval, 0,25.

S'adresser rue de Tourcoing, 58, à Roubaix, ou à l'Usine à Gaz de Croix. 92900—4009

GRAINES, SEMENCES POTAGÈRES FOURRAGÈRES DE FLEURS NICOTINE PURE

Maison de toute confiance, fondée en 1829

F. MONTAIGNE-QUÉTU 5, rue des Sept-Agaches, LILLE

Envoi franco catalogues illustrés avec indications de culture.

NOTA. — *La maison est la seule vendant les graines récoltées par elle.* 16958—42938

VOULEZ-VOUS DES

BONS VINS garantis purs des BONS CRUS de la Gironde

Adressez-vous à M. Emile ODEN, à **Castillon**, près Saint-Emilion (Gironde). — Expéditions directes du vigneron au consommateur.

Prix très modérés

Envoi d'échantillon sur demande

AVIS La femme de M. Henri Vanhille, mécanicien, chez MM. Duvillier frères, rue de l'Epine, à Tourcoing, informe le public qu'elle n'a jamais fait de dettes et bien qu'ayant ses deux plus jeunes enfants à sa charge, elle espère que, par son travail, elle ne devra pas en contracter à l'avenir. 18346-43076

Cigarettes Indiennes de GRIMAULT & Cie Remède le plus efficace connu, contre *l'ASTHME, l'OPPRESSION, l'INSOMNIE, le CATARRHE et pour faciliter l'EXPECTORATION.* 2 f. Dépôt toutes Pharmacies. 2 f. 42790

La Nature, *Revue des sciences illustrée*, HENRI DE PARVILLE, rédacteur en chef, (Masson et Cie, éditeurs, 120, Boulevard St.-Germain, Paris.) — Sommaire du n° 1242, du 20 mars 1897. — Capture en mer de divers oiseaux appartenant à la faune continentale, par E. Oustalet. — Le bateau rouleur, par A. L. — L' « homme-momie », par le Dr Henry Meige. — La natalité à Berlin, par H. de P. — Transmissions de l'énergie électrique aux chemins de fer du Nord à Paris, par J. Laffargue. — Le banquet Clémence Royer, par Capitan. — L'épaisseur du crâne, par J.-F. Gall. — Les origines de Monaco, par E. André. — La brouette avant Pascal, par G. M. — Chronique. — Académie des sciences : séance du 15 mars 1897, par Ch. de Villedeuil. — L'échelle aux lames de sabres et le danseur mexicain, par Albert Tissandier. — Ce numéro contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine. 43 65d

Le Gaz à la portée de tous

La Compagnie du Gaz de Roubaix met à la disposition du public, comme cela se fait à Lille, des compteurs à **paiement préalable** *pour la vente du gaz au détail; ces compteurs permettent d'obtenir, à tout instant, du gaz au moyen d'une pièce de* **10 cent.** *(Voir les circulaires). Dans ce prix, pour lequel on obtient* **333 litres** *de gaz, est comprise la location du branchement, du compteur, de la tuyauterie et des appareils; moyennant ce prix le placement des compteurs et de la distribution du gaz se fera donc sans frais.* 90790

A. VANESTE 90, RUE NATIONALE, 90 LILLE

JOAILLERIE — DIAMANTS — PERLES ET PIERRES FINES DE CHOIX — BIJOUTERIE ARTISTIQUE — PETITE ET GROSSE ORFÈVRERIE

SPÉCIALITÉ DE BIJOUX Pour FIANÇAILLES — CORBEILLES ET CADEAUX — MONTRES DE PRÉCISION en tous genres — MONTRES Patek, Philippe et Cie, Genève GRAND PRIX Exposition Paris 1889

42517

BEURRE D'OOSTCAMP garanti pur

à **3,60** *le kilog*

MAISON CETNRALE DE LA LAITERIE D'OOSTCAMP A ROUBAIX, RUE DU BOIS, 13

— SUCCURSALES —

A ROUBAIX : Rue du Bois, 13; Rue de l'Industrie, 2; Rue Pierre-de-Roubaix, 150; Rue Pierre-de-Roubaix, 58; Rue de l'Epeule, 191; Rue de Tourcoing, 155; Rue du Tilleul, 147 et 139; Boulevard de Strasbourg, 126; Rue d'Alsace, 84; Rue du Collège, 71 bis; Rue de la Halle, 9; Rue Notre-Dame, 27; Rue de la Chaussée, 2; Rue Decrême, 37; Rue Turgot, 68; Rue du Lieutenant-Castelain, 6; Place de la Gare, 129; Rue du Fort, 86; Rue de Naples, 88.

A PARIS : Rue Vivienne, 26.

A TOURCOING : Rue de l'Hôtel-de-Ville, 10; Rue de Gand, 91; Rue du Tilleul, 16 : Debueny; Rue de Roubaix, 55 : Deroy.

A CROIX : Epicerie du Tonneau d'Or, à la Croix-Blanche. Rue de la Gare, chez M. Duvivier

A WATTRELOS : Salembier-Hollebecq, r Carnot.

A Lys-lez-Lannoy : Wallays, rue du Bois.

A LILLE : Rue Esquermoise, 18.

A BOULOGNE-SUR-MER : Rue de la Lampe, 31.

A CALAIS : Rue Lafayette, 68; Rue des Boucheries, 3;

A BERCK-SUR-MER : Gde épic. modèle, pl. de l'Eglise, 1

Exiger sur le papier la vignette d'Oostcamp et sur le beurre la marque de la Laiterie d'Oostcamp les mots: 379

MEFIEZ-VOUS des CONTREFACTEURS

BEC AUER *Lumière éclatante et hygiénique* (Brev. s. g. d. g.)

BEC AUER *C'est la plus économique de toutes les lumières (sans exception).*

Siège Social : 147, Rue de Courcelles, Paris. REPRÉSENTANTS EN PROVINCE

Récompensé 5 fois aux Expositions Universelles.

41051

COURS DE PEINTURE & DE DESSIN

à l'usage des demoiselles

dirigés par Mlle **C. DESAINT-AMOUR**, diplômée à Paris, au concours de 1884, pour l'enseignement du dessin, *161*, **rue Nationale, Lille.** Réception : le mercredi toute la journée. — **Roubaix, 16, rue** 41338—1